



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'EMPLOI INTERIMAIRE EN NOVEMBRE 2017



En Pays de la Loire, le nombre d'intérimaires s'établit à plus de 64 100 à fin novembre 2017.

L'EMPLOI INTERIMAIRE DIMINUE DE 3,1% SUR UN MOIS ET AUGMENTE DE

+11,1%

PAR RAPPORT A
NOVEMBRE 2016

LA SITUATION NATIONALE

Fin novembre 2017, France entière, le nombre d'intérimaires s'établit à 800 000, en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une hausse de 0,2% par rapport à fin octobre. En un an, l'intérim augmente de 12,1% (+86 500 de fin novembre 2016 à fin novembre 2017).

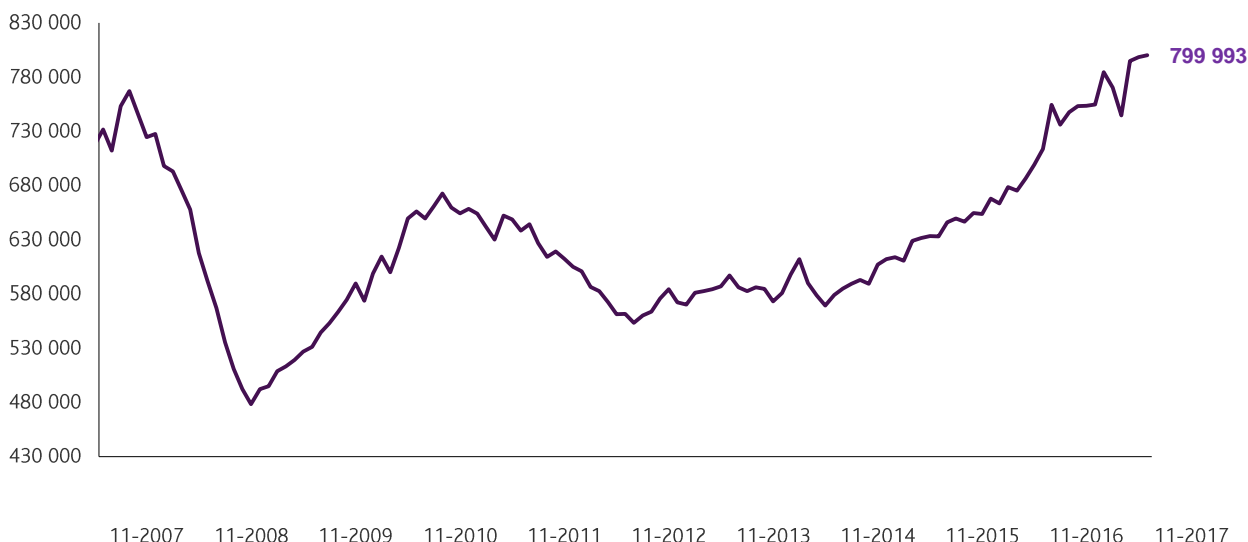
L'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 16,4% de l'emploi salarié total, mais emploie 41,2% des intérimaires. La construction représente 20,5% de l'emploi intérimaire contre 7,5% de l'emploi salarié total. Inversement, 76,0% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 37,9% des intérimaires.

A la fin novembre, le taux de recours à l'intérim est de 11,2% dans l'industrie, de 12,2% dans la construction et de 2,2% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 4,5%.

En novembre, par rapport à octobre, l'emploi intérimaire augmente dans 7 régions. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (+3,1%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,4%) enregistrent les plus fortes hausses.

Graphique 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) - FRANCE



LA SITUATION REGIONALE

Situation de l'intérim

A fin novembre 2017, on compte plus de 64 100 intérimaires sur la région, soit 2 000 de moins qu'en octobre, soit -3,1%. Sur un an, l'emploi intérimaire est en hausse avec +11,0%, soit près de 6 300 postes supplémentaires.

Plus de la moitié (56%) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

L'ensemble des secteurs affiche une forte progression annuelle. L'industrie progresse de 10,2% et la construction enregistre une hausse de 12,4%. Le tertiaire maintient une croissance solide de ses effectifs intérimaires : +12,2% sur la période étudiée.

Cependant, sur un mois, les évolutions sont négatives. Les baisses vont de -2,0% dans la tertiaire à -4,9% dans la construction.

Graphique 3

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

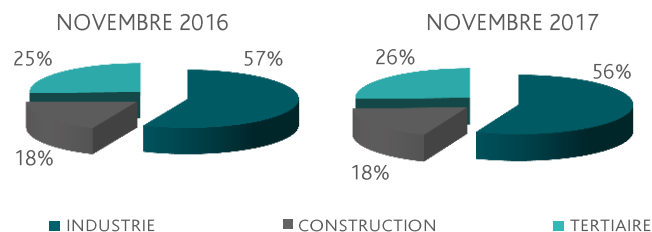


Tableau 1

LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

	novembre-17	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	14 613	-5,6%	8,1%
Construction	11 658	-4,9%	12,4%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7 592	-5,7%	0,6%
Fabrication de matériels de transport	6 925	1,7%	12,3%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5 266	0,2%	27,5%

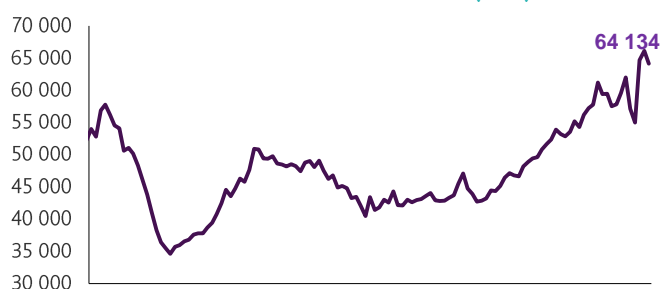
La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (23%). En novembre 2017, le secteur emploie plus de 14 600 intérimaires en baisse mensuelle de -5,6%. Sur un an, le secteur affiche une augmentation de +8,1%.

La construction arrive en deuxième position avec plus de 11 600 postes et 18% de l'emploi intérimaire, en baisse de 4,9% sur un mois et en augmentation de 12,4% sur un an.

La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac reste en 3^{ème} position avec près de 7 600 intérimaires. Ses effectifs baissent de 5,7% sur un mois et augmentent de 12,3% sur un an.

Graphique 2

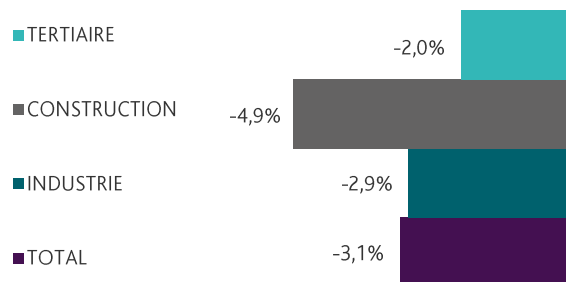
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS)



11-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016

Graphique 4

EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR (NOVEMBRE 2017)



Chiffres clés

EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

SUR UN MOIS

- ✓ Cokéfaction et raffinage **+28,6%**
- ✓ Industries extractives **+10,8%**
- ✓ Hébergement et restauration **-14,2%**
- ✓ Activités scientifiques et techniques **-8,8%**

SUR UN AN

- ✓ Industries extractives **+27,5%**
- ✓ Fab. d'équipements électriques **+26,4%**
- ✓ Activités immobilières **-5,5%**
- ✓ Agriculture, sylviculture et pêche **-4,3%**

3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Evolution de l'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq, 47,8% sont ouvriers qualifiés et 36,5% des ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de celle des cadres et professions intermédiaires, respectivement 7,8% et 7,9% des emplois.

A l'exception des cadres et professions intermédiaires, toutes les catégories socio-professionnelles voient leur situation se dégrader sur un mois. Les ouvriers affichent la baisse la plus importante.

En évolution annuelle, toutes les catégories sont à la hausse.

Graphique 5

REPARTITION PAR CSP

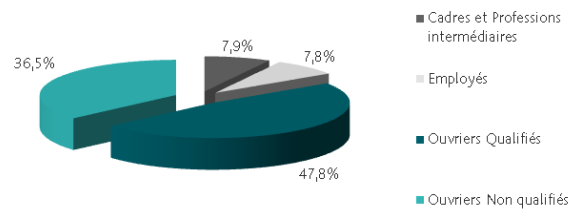


Tableau 2

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

	novembre-17	évolution sur un mois (%)	évolution sur un an (%)	Part de l'emploi
Cadres et Professions intermédiaires	5 050	1,7%	14,9%	7,9%
Employés	5 023	-1,8%	0,9%	7,8%
Ouvriers Qualifiés	30 672	-3,2%	13,3%	47,8%
Ouvriers Non qualifiés	23 389	-4,1%	9,7%	36,5%

Répartition des intérimaires par sexe

Graphique 6

REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois de novembre 2017, 72,8% des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

L'intérim enregistre une baisse mensuelle globale de -3,1%. Pour les hommes cette diminution s'élève à -3,2% par rapport au mois d'octobre et l'intérim féminin baisse de -2,6% dans le même temps.

L'évolution annuelle est positive avec +10,3% d'emplois intérimaires pour les hommes et +13,0% d'emplois intérimaires pour les femmes.

Répartition des intérimaires par âge

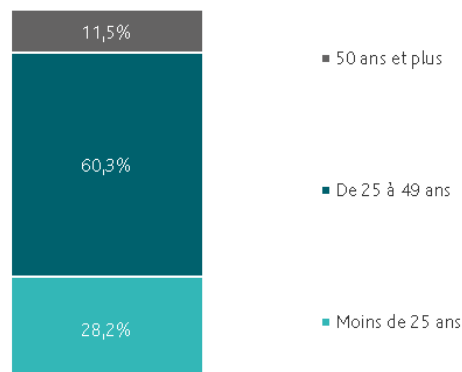
Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin octobre 2017, 28,2% des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que 9% des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore incertains par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

L'évolution annuelle des jeunes est positive de +10,8%. Bien que minoritaire sur le marché du travail intérimaire (11,5% du total), les seniors affichent la plus forte hausse annuelle : +20,2%.

Graphique 7

REPARTITION PAR AGE



LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Répartition de l'intérim par département

Tableau 3

COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

	novembre-17	Poids Intérim	Poids Emploi Salarie
Loire-Atlantique	27 344	42,6%	40,5%
Maine-et-Loire	10 741	16,7%	20,5%
Mayenne	4 820	7,5%	7,8%
Sarthe	9 135	14,2%	14,1%
Vendée	12 095	18,9%	17,0%

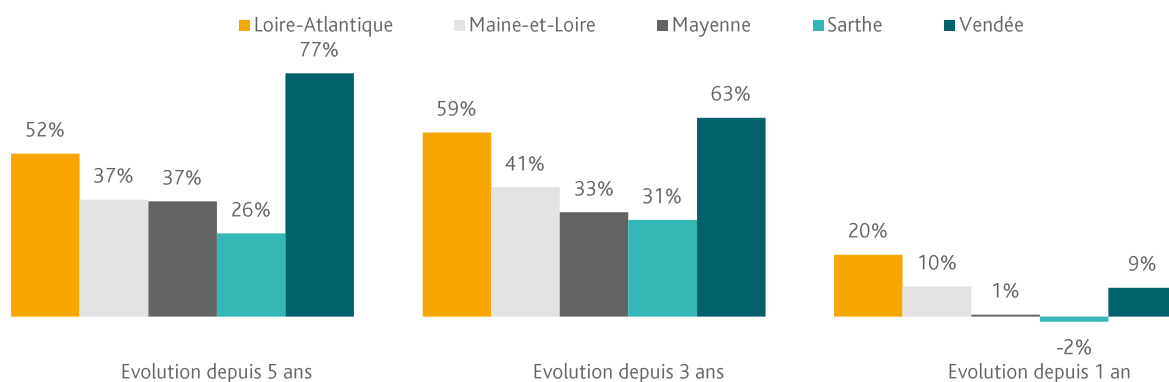
La Loire-Atlantique emploie 42,6% des intérimaires.

Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre 14% et 17%. La Mayenne est en retrait avec 7,5% de l'effectif intérimaire régional.

Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de 16,7% quand celui dans l'effectif salarié est de 20,5%. La Loire Atlantique et la Vendée sont les départements recourant le plus aux contrats intérimaires.

Graphique 8

EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS

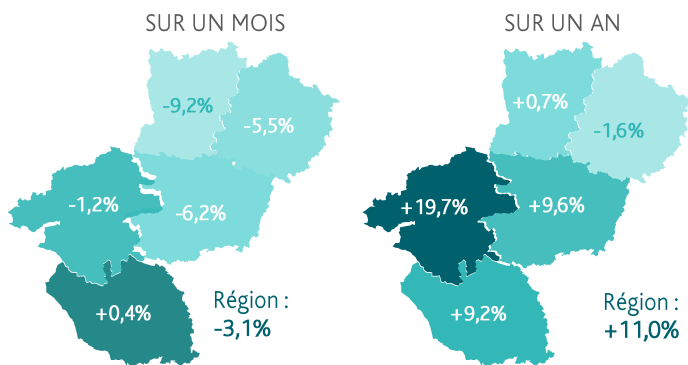


Sur 5 ans et sur 3 ans, l'évolution de l'intérim est positive dans les cinq départements. Depuis 2012, la Vendée a gagné 77% d'intérimaires en plus devant la Loire-Atlantique (+52,0%). Sur 3 ans, tous les départements ont connu des évolutions à 2 chiffres (+63% pour la Vendée notamment).

Sur un an, seule la Sarthe enregistre un résultat négatif (-2%). Les autres départements connaissent des progressions contrastées : de +20% pour la Loire-Atlantique à +1% pour la Mayenne

Carte 1

EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT



Méthodologie

INDICATEUR FIN DE MOIS :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31/12/1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois2, et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 on ne connaît pas les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAU

Conception et réalisation :
Service SEE – Gaëtan COIRIER

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

